



**Hunziker Yvan**

Office de la circulation et de la navigation

Cosignataires : -

Date de dépôt : 17.11.17

DSJ

### Dépôt

L'Office de la circulation et de la navigation transforme son bâtiment situé à Vuadens. Aujourd'hui, les personnes désirant passer l'examen théorique pour l'obtention de leur permis de conduire doivent se rendre à Fribourg. Sachant que cet examen se fait sur un ordinateur, il serait donc facile de pouvoir passer ce test dans un autre lieu.

C'est pourquoi je pose les questions suivantes :

1. Dans l'agrandissement du bâtiment OCN de Vuadens, y a-t-il une salle qui pourrait être dévolue à l'examen théorique ?
2. Si non, peut-on encore prévoir cette salle à Vuadens ?
3. Le Conseil d'Etat est-il prêt à demander à l'OCN de délocaliser une partie de l'examen théorique ?

De nos jours l'informatique nous permet de faire des économies en déplacement et il serait judicieux que les institutions cantonales montrent l'exemple.

—